



Département de l'économie, de l'innovation et du sport
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires

Agrilogie Grange-Verney
Ch. de Grange-Verney 2
1510 Moudon

Tél. 021 557 98 98
E-mail : grange.verney@vd.ch
www.vd.ch/agrilogie

Formation de praticien-ne en micro-ferme

2025-2026

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM : PRENOM :
Adresse : NP / Localité :
Tél. privé : Tél. portable :
E-mail : Véhicule no de plaque :
Origine (commune et canton) :
Date de naissance : Profession :
IBAN : No AVS :

Formation antérieure

CFC obtenu dans la profession de Année
Autres formations : Année

Conditions d'admission

Etre motivé(e), avoir un intérêt marqué pour la production en micro-ferme.

Avoir au minimum 28 ans au moment des examens finaux.

Bénéficier d'une expérience d'un moins un mois dans une micro-ferme ou une exploitation maraîchère.

S'engager à suivre le cycle complet des cours (minimum de 80% de présence nécessaire pour être admis aux examens finaux).

Les élèves de langue maternelle étrangère doivent attester de connaissances suffisantes en langue française (oral et écrit).

Les candidats doivent fournir des vêtements et des chaussures adéquats pour le travail en extérieur.

Le candidat soussigné s'inscrit à la formation « praticien-ne en micro-ferme » et s'engage à s'acquitter de l'écolage : CHF 1'800.- ainsi que les coûts d'examen facturés par Agora (400.-) et les frais de repas à l'extérieur (350.-) facturés séparément.

L'écolage sera facturé en avril 2024. Les places sont limitées. Les candidats sont retenus dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Les candidats ne sont pas assurés par l'école contre les accidents.

Le/la soussigné(e) consent à ce que ses données personnelles soit publiées.

Le/la soussigné(e) demande son admission au cours pour candidat(e) à la formation de praticien-ne en micro-ferme

Lieu et date :

Signature :

Annexes à joindre au formulaire d'inscription :

- lettre de motivation
- attestation de stage
- curriculum vitae
- photocopie CFC ou autres diplômes
- photocopie d'une pièce d'identité valable
- 1 photo-passeport

Déla

31 janvier 2025